



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

droit du travail

Question écrite n° 125017

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) du 4 octobre 2011 sur les conséquences d'une éventuelle extension de l'accord paritaire du 24 juin 2010 sur le portage salarial. Ce rapport conclut à l'impossibilité d'étendre l'accord paritaire à la nécessité de laisser accessible le portage à tout professionnel et insiste sur la nécessité impérieuse d'une nouvelle intervention du législateur. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement suite à ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125017

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13259

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)